

Monsieur l'Orateur, la solution offerte ou présentée par le Nouveau parti démocratique ne diffère pas tellement de celle qui est présentée par les conservateurs ou par les libéraux. Il n'y a que la solution préconisée par les créditistes qui diffère de toutes les autres.

Au lieu d'obliger le petit travailleur à vider son porte-monnaie pour l'administration, que le ministre des Finances aille donc aux sources de la monnaie; pas dans la monnaie en circulation, mais à la source même, soit la Banque du Canada, que nous devrions utiliser à pleine capacité pour développer nos ressources naturelles. Ce faisant, nous respecterions et la corporation et l'ouvrier. Mais non; les conservateurs n'envisagent pas cette solution et le Nouveau parti démocratique non plus. Seuls les créditistes le préconisent et elle est à la portée du Parlement et de la nation canadienne.

Monsieur l'Orateur, c'est d'ailleurs là que réside toute la question que nous discutons et que nous tentons d'élucider aujourd'hui. Est-ce que ce n'est pas dans le fond une question monétaire? Ce n'est pas seulement une question de fiscalité, si nous allons au fond des choses, la question est monétaire et la fiscalité vient à la suite de la question monétaire.

Or, c'est justement cette question—il faut que j'attende la traduction, monsieur l'Orateur, parce qu'on me dit que je suis bon dans le moment. (*Rires et applaudissements*)

Monsieur l'Orateur, la question fiscale découle de la question monétaire, et c'est cette question que l'on devrait envisager. Je crois que si l'on envisageait véritablement le problème qui existe au Canada, il y aurait possibilité d'y trouver une solution, au lieu de s'amuser à dire: Est-ce que c'est un vote de confiance ou un vote de défiance, etc., etc.?

A ce stade, et parce que nous sommes actuellement aux prises avec un problème de constitutionnalité et de tradition, je suggérerais que le gouvernement ajoute aux bills présentés à la Chambre les termes «confiance» ou «défiance». Si le gouvernement faisait cela, nous ne verrions plus de situation parlementaire difficile comme celle que nous connaissons présentement.

Monsieur l'Orateur, je terminerai mes remarques en réitérant le vœu que le Ralliement créditiste fait. Le peuple canadien a besoin de son gouvernement, oui. Le peuple canadien mérite plus de sérieux qu'il en obtient actuellement de l'administration des affaires nationales.

[M. Caouette.]

Il y a eu, récemment, une conférence fédérale-provinciale; on y a parlé de bilinguisme, de la reconnaissance des français dans les autres provinces, tout comme nous reconnaissons l'anglais dans la province de Québec. Tous les premiers ministres des provinces canadiennes méritent des félicitations, et le très honorable premier ministre du Canada mérite aussi des félicitations pour avoir proposé et suggéré cette politique linguistique dans les autres provinces.

Je ferai remarquer que lors de mes premières visites dans l'Ouest canadien, en 1962, je disais à Vancouver, à Victoria, en Alberta, en Saskatchewan: «Traitez vos minorités françaises comme nous traitons les minorités anglaises chez nous, dans le Québec, et, à ce moment-là, il sera plus facile de parler d'unité nationale ou d'entente nationale».

• (3.10 p.m.)

Au cours de la dernière conférence fédérale-provinciale, cette idée progressive a été adoptée par l'ensemble des premiers ministres des provinces et par le premier ministre du Canada.

Maintenant, mesdames et messieurs, ... (*Rires*)

Monsieur l'Orateur, on reconnaîtra qu'il y a de jolies dames dans les tribunes. (*Applaudissements*)

Nous avons aussi réalisé, au cours de cette conférence fédérale-provinciale, que la question primordiale était quand même la question d'ordre économique. La province de Québec et les autres provinces demandent plus de pouvoirs. On a parlé de statut particulier, de traitement particulier, etc., etc. A ce point de vue là, le gouvernement fédéral a un grand rôle à jouer, car il est également vrai que les questions financières relèvent d'Ottawa et non pas des provinces. Par ailleurs, le premier problème des provinces touche justement la question financière.

Les honorables premiers ministres du Québec et de l'Ontario, de même que ceux des provinces de l'Ouest canadien et des provinces Maritimes nous disent: Nous n'avons pas les moyens de nous financer. Seul le gouvernement central est capable de le faire, parce que seul il a le droit et le pouvoir de légiférer dans ce domaine. Une fois que les provinces auront obtenu des pouvoirs financiers, elles pourront s'administrer comme bon leur semblera, selon leurs aspirations et, à ce moment-là, on n'entendra plus parler de statut particulier. Par ailleurs, pour en arriver à cet étape, nous avons besoin de la permission de nous administrer.